

Mairie de VERPILLIERES
6 Grande Rue

03 22 78 59 62
07 66 63 59 21

Ouverture au public :
Mardi : 9 h à 12 h
Sur rendez-vous
Vendredi : 15 h à 17 h
Sur rendez-vous

mairie.verpillieres348@orange.fr
Site internet : verpillieres.fr

R.P.I

CHAMPIEN : Maternelles,
petites et moyennes sections
Tél 03.22.87.10.33

VERPILLIERES :
CP
Tél 03.22.78.59.62

ROIQLISE :
Maternelle grande section /
CE2
Tél 03.22.87.31.01

CARREPUIS : CM1/CM2
Tél 03.22.87.31.40

RETHONVILLERS : CE1
03 22 88 36 78

Communauté de Communes du
Grand Roye

Siège de Montdidier :
1136 rue du Pasteur prolongée
80500 Montdidier
03 22 37 50 50

Antenne de Roye :
11 rue de la pêcherie
80700 Roye
03 22 78 58 83

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

VERPILLIERES

2020-2021

Édition n° 5

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Le renouvellement des conseillers municipaux
L'état civil, la population
Le secrétariat
La scolarité
L'accueil des loisirs
Les travaux dans la commune
Le nettoyage de la mare
Le jardin du souvenir
La sécurisation du clocher
La voirie
Les cérémonies commémoratives
La fête de Noël
Histoire : A une autre époque
Les espaces verts
Les remerciements aux entreprises.

**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2021 A
TOUTES ET A TOUS**

LE MOT DU MAIRE

Mesdames Messieurs les Élus

Mesdames, Messieurs les Présidents des associations et leurs membres,

Mesdames, Messieurs, chers amis

C'est avec plaisir que je me soumetts pour la première année, aux traditionnels vœux même si je préférerais le faire devant une assemblée. Je vous souhaite au nom de toute l'équipe une très belle et heureuse année 2021.

L'année 2020 s'achève enfin, et je dois bien dire que c'est sans aucun regret, car nous avons connu des événements majeurs paralysant tout un pan de notre pays ! Hélas, cette pandémie qui a commencé au premier trimestre de cette même année n'en est qu'à ses prémices, à en croire nos dirigeants ! A cet égard, je vous recommanderais de rester prudents et conscients qu'une évolution de cette épidémie peut intervenir à tout moment.

Malgré la période dans laquelle nous sommes, celle-ci ne doit pas nous empêcher d'avancer sur les ambitions que nous nous sommes données pour cette année, même si je dois vous avouer que la réalisation des projets quels qu'ils soient, reste très complexe tant les financements et recettes des collectivités s'amenuisent.

Malgré tout, il a été décidé en commissions plénières puis en conseil municipal d'élaborer les projets suivants :

- La remise aux normes de la « défense incendie » de la commune par le biais de travaux de conformité des mares et de la mise en place de bouches à incendie enterrées. Ces travaux qui coutent la somme de 72000 € seront en partie financés par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour environ 30%, soit 21700 € de subvention à déduire.
- Le deuxième projet décidé à l'unanimité par le Conseil Municipal verra la réalisation de travaux de voirie, comprenant l'aménagement d'un arrêt de bus qui sera sécurisé et normalisé, par la réfection de la chaussée accompagnée d'un marquage au sol et de l'implantation d'une signalisation verticale. Toutefois, ces travaux sont conditionnés par la recevabilité de la quote-part « amende de police ».
- Enfin, si les finances le permettent, nous envisagerons, la remise en état des brides du clocher ainsi que le changement du mécanisme de l'horloge de notre église. Pour cela, nous avons monté également un dossier de subventions DETR.

Avec la crise sanitaire, 2021 voit sa cohorte de réformes mises en place par nos législateurs, espérons qu'il ne soit pas permis à notre gouvernement de nous ôter toute liberté d'action et de gestion de nos collectivités.

Après cette énumération de nouveaux projets, le conseil et moi-même souhaitons également remercier les forces vives du village, les bénévoles qui œuvrent au sein du comité des fêtes et qui font le plaisir de nos bambins lors de la distribution des jouets de Noël.

Je remercie également les membres de la Commission Action Sociale qui s'investissent tout au long de l'année pour apporter le soutien et l'écoute nécessaires à nos aînés et offrir le traditionnel colis à l'occasion des fêtes de Noël.

Je ne voudrais pas terminer ces vœux sans remercier l'ensemble des acteurs de la vie communale, qui dans l'ombre, sont la courroie de transmission essentielle à l'organisation du service public. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre eux, sur leur engagement à servir la population et sur leur professionnalisme. Merci à tous, ATSEM, secrétaire, agent d'entretien et bénévoles. Votre mission est essentielle, soyez assurés de tout notre soutien.

Sur ces écrits, je souhaite ardemment que cette nouvelle année 2021, vous apporte à toutes et à tous beaucoup de bonheur, de santé et la réussite dans tous vos projets qu'ils soient personnels et professionnels.

Pour conclure, je vous citerai Jacques Brel qui disait : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ».

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Jocelyne LEVERT
Maire de Verpillières



Le renouvellement des Conseillers Municipaux



La nouvelle équipe municipale est installée depuis le 3 juillet dernier. Elle était menée par Jocelyne LEVERT qui a pris pour 6 ans la conduite des opérations du village.

De gauche à droite, rang du haut : Gérard MORIN, Marie-Christine MARIE-JOSEPH, Nicole HERBET, Freddy OMNES, Pascal LEVERT, Marie-Thérèse LEVERT.

De gauche à droite, rang du bas : Maëva POULET, Fabien LEVERT, Jocelyne LEVERT, Marine LAPERDRIX.

William POULET ne pouvait malheureusement pas être présent le jour de l'installation du Conseil Municipal, de ce fait, il ne se trouve pas sur la photo.

Le 12 novembre dernier, nous avons reçu sous pli recommandé, la lettre de démission de Gérard MORIN. Ce courrier précise qu'il ne lui est plus possible d'assurer sa présence lors des séances.

Chacun des membres est entré dans des fonctions au sein de la municipalité ou de la communauté de communes.

Jocelyne LEVERT, Maire : études de travaux, leurs avancements, demandes de subventions, budgets commune, service des eaux et affaires courantes concernant la population. Au sein de la communauté de communes : déléguée communautaire, membre de la commission des finances, développement du territoire.

Marine LAPERDRIX, première adjointe : action sociale, affaires générales. Communauté de communes : finances.

William POULET, deuxième adjoint : affaires générales.

Fabien LEVERT, troisième adjoint : affaires générales, Afr, FDE. Communauté de communes : transport et réseaux

Marie-Christine MARIE-JOSEPH : affaires générales, action sociale.

Maëva POULET : affaires générales, Afr. Communauté de communes : environnement, développement du territoire.

Pascal LEVERT : affaires générales.

Marie-Thérèse LEVERT : affaires générales, action sociale

Nicole HERBET : affaires générales.

Afin de limiter les dépenses de la commune, lors du vote des indemnités des élus, Madame le Maire et son adjointe n'ont accepté que partiellement le montant qui leur était destiné, et les deux autres adjoints l'ont refusé pour qu'ils puissent profiter au fleurissement du village ou tout autre embellissement.

L'ETAT CIVIL

Naissance 2020

Margot LEVERT le 9 juillet





Décès 2020

Michel Maurice Alexandre BEUDAERT le 24 mai
Christophe MANDIC le 4 aout

Selon l'INSEE, la population légale à compter au 1^{er} janvier 2021

	2017	2018	2019	2020
NAISSANCES	2	1	1	1
MARIAGES	1	1	1	0
DECES	2	1	1	2

LE SECRETARIAT

En raison de la Covid 19 et afin de limiter l'attente dans la salle de la mairie, nous avons dû prendre des dispositions pour assurer le suivi de vos demandes. Il convient de demander à être reçu, selon le motif, par notre secrétaire Francine AMORY (pour l'administratif), Madame le Maire ou par un des adjoints en téléphonant au : 03 22 78 59 62 (les mardis matin ou vendredi après-midi) ou au : 07 66 63 59 21 ou en envoyant un message à : mairie.verpillieres348@orange.fr
Vous serez ensuite reçu dans le respect des gestes barrières, les mardis à partir de 8 h et les vendredis à partir de 14 h.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le site internet de la commune : www.verpillieres.fr



LA SCOLARITE

Les enfants de Verpillières se rendent à l'école à pieds ou en bus, selon leur âge et niveau scolaire.

Pour la maternelle, c'est à Champien avec Monsieur CALAS que les 12 élèves de petite section et 10 de moyenne section font leurs premiers apprentissages.

Pour la grande section, c'est à Roiglise, avec Madame BAUDHUIN que les 8 élèves partagent la classe avec les 11 élèves du Cours élémentaire 2^{ème} année.

Ensuite, nous retrouvons à Verpillières 11 élèves du Cours préparatoire avec Madame BROCHU.

A Rethovillers, avec Monsieur ANTIOCHUS, ce sont 10 élèves du Cours élémentaire 1^{ère} année qui acquièrent des savoirs fondamentaux.

Pour terminer leur cycle Primaire, les élèves se rendent à Carrépuis avec Madame BRAHMI, ils sont au nombre de 24 répartis en deux niveaux, 13 pour le Cours moyen 1^{ère} année et 11 pour le Cours moyen 2^{ème} année.

Les projets scolaires de l'année ont été suspendus sauf pour la piscine. Les élèves de Rethovillers et Carrépuis ont profité de 5 séances tandis que les élèves de Verpillières et Roiglise vont entreprendre leur première séance en janvier, en respectant des contraintes sanitaires spécifiques.



L'ACCUEIL DES LOISIRS.

Vous pouvez maintenant inscrire votre enfant à la garderie, située au 48 Grande Rue à Carrépuis, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il sera pris en charge dès 7h30, le matin et jusqu'à l'entrée en classe à 9h ou en fin d'après-midi entre 17h et jusqu'à 18h30. Il peut lire ou jouer à des jeux de sociétés ou réaliser une activité manuelle.

Le midi, à la salle du Puits Carré, il pourra déjeuner. Qu'il arrive par le bus ou qu'il sorte de l'école de Carrépuis, il est pris en charge par un animateur. A la fin de la pause méridienne, il est reconduit au bus ou à l'école.

Cet accueil persiste durant les vacances scolaires avec des intentions éducatives basées sur la participation, la création et la découverte.

L'objectif est de favoriser la pratique de différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire. Permettre à chaque enfant de se construire en développant ses capacités actuelles en société, le sensibiliser sur le respect de son environnement, favoriser son épanouissement.

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

C'est une année difficile à laquelle nous avons dû faire face et les restrictions imposées face à la pandémie ne nous ont pas permis d'œuvrer comme nous l'aurions souhaité. L'organisation du deuxième tour des élections s'est effectuée le 28 juin et l'installation du nouveau Conseil Municipal le 3 juillet dernier. Toutefois, quelques travaux ont été commencés.

LE NETTOYAGE DE LA MARE

L'une des priorités du Conseil Municipal est de mettre aux normes requises par le SDIS (Service D'Incendie et de Secours), les réserves incendie communales.

C'est pourquoi, des travaux de coupes d'arbres sont en cours.



William et Philippe s'affairent avec Fabien à la coupe des branches et arbres.

Pour la suite de ces travaux, des devis ont été réalisés et des subventions demandées auprès de l'Etat en fin d'année. Nous espérons avoir très vite des réponses favorables à nos demandes de façon à contacter rapidement l'entreprise qui continuera cette sécurisation.



En effet, il s'agit de curer chacune des mares, d'y aménager une aire d'aspiration, d'installer un point d'eau pour une recharge rapide en cas de sécheresse et enfin matérialiser les accès par une signalisation adaptée.



LES TRAVAUX DU JARDIN DU SOUVENIR



Le jardin du souvenir, espace de dispersion des cendres des défunts avait été demandé à plusieurs reprises par des administrés de la commune. Fabien, créateur aux doigts de fée a conçu et réalisé cet espace. Il reste à installer un pupitre sur lequel la désignation « jardin du souvenir » figurera.

Afin de respecter la loi encadrant le dépôt des cendres au jardin du souvenir, les membres du Conseil Municipal décideront d'un règlement lors de leur prochaine séance.



LES TRAVAUX DE SECURISATION DU CLOCHER



La cloche du village ne tinte plus car son fonctionnement est de plus en plus dangereux. Des travaux sont à prévoir rapidement. Les brides de fixations, à force d'usures sont obsolètes et menacent de céder à tout moment. Ces mêmes brides ont endommagé le moteur de volée, l'ensemble de transmission et le battant. Tant que ces travaux ne seront pas réalisés, notre agent ne peut intervenir dans le clocher.

Dans le cadre de la restauration des édifices culturels, nous avons sollicité des subventions auprès de l'Etat et nous espérons démarrer les travaux au cours d'année 2021.



LES TRAVAUX DE VOIRIES

La chaussée aux abords de l'école et de la mairie est fortement endommagée, cela est dû au passage répétitif des deux bus scolaires et engins agricoles.

Dans le cadre des amendes de police, un projet de réfection et de matérialisation d'arrêt de bus est en cours d'élaboration et prendra forme courant 2021 tandis que les nids de poules seront pris en charge par la Communauté de Communes du Grand Roye.

Nous allons solliciter le Conseil Départemental pour l'installation de STOP aux carrefours de la rue Maillette et de la rue de Beuvraignes.

LES CEREMONIES COMMÉMORATIVES



Malgré la Covid 19 et même si l'année n'était pas propice aux manifestations, Madame le Maire et son équipe ont honoré lors des cérémonies commémoratives, la mémoire de nos soldats morts pour la France.

Les drapeaux ont été mis en place sur le monument aux morts ainsi que sur le bâtiment de la mairie. Nous espérons des jours meilleurs pour l'année 2021.

LA FETE DE NOEL

Cette année, le Comité des Fêtes en association avec la municipalité a dû improviser pour la distribution des cadeaux de Noël.

La pandémie a modifié l'organisation habituelle, mais le dimanche 13 décembre, les jouets, colis et cartes cadeaux ont été distribués dans la cour de l'école.

Nous remercions tous les participants à cet événement et nous espérons que l'an prochain, les circonstances nous permettront de programmer une après-midi plus festive. Toutefois, petits et grands ont profité de l'ambiance amicale qui régnait ce jour-là.



HISTOIRE : A UNE AUTRE EPOQUE

Histoire entre copines : Denise, Yvette, Mauricette et Claude racontent...

La télévision de cette époque n'était pas celle d'aujourd'hui. Les programmes ne débutaient qu'à 20 heures avec les informations. Il n'y avait pas de télé le premier mai.

Pas de télécommande, on allumait avec un bouton et si on voulait effectuer des réglages, il fallait se lever !

L'arrivée de la télévision a progressivement individualisé notre société. On préférait passer les soirées et le dimanche après-midi devant le petit écran.

Jacqueline HUET,

Jacqueline CAURAT

Catherine LANGEAIS,

Anne-Marie PESSON



Par la suite nous regardions à 19h, le feuilleton « Janique AIMEE » ou « le temps des copains ». ... A 20 heures, le journal télévisé était présenté par Pierre SABBAGH, puis s'en suivaient le film ou un magazine d'informations comme « 5 colonnes à la une », « les coulisses de l'exploit ». Le mercredi soir, nous regardions « la piste aux étoiles ».

On rigolait bien quand on regardait « intervalles ». Deux villes étaient en compétition, l'une soutenue par Guy LUX et Simone GARNIER, l'autre par Léon ZITRONE.

Grâce à la télévision, nous avons découvert de grands événements tels que le mariage du Prince RAINIER avec Grace KELLY ou le mariage de la Reine Elisabeth d'Angleterre, le tout commenté par Léon ZITRONE.

C'est vrai la télévision était une fenêtre ouverte sur le monde.

Avant on entendait nos idoles avec la télé on les voyait !...

LES ESPACES VERTS

Au printemps dernier l'entretien des espaces verts était effectué par le biais de Sup'Intérim et plus précisément par Richard LEVERT, nous le remercions pour son travail.

Puis, Yannick LEVERT a pris le relais bénévolement et nous souhaitons le remercier vivement pour les heures qu'il a passées à la tonte, ce qui permet à la commune une économie de main d'œuvre appréciable.

D'autres bénévoles ont aussi contribué au fleurissement du village et nous souhaitons remercier à ce titre Pascal LEVERT qui a fabriqué et installé deux jardinières aux abords du foyer de vie.



Nous remercions pour leur participation à l'impression de notre bulletin communal la SARL DEMULE et la SARL FEUTREZ FRERES.

SARL DEMULE

RÉNOVATION

- Menuiserie bois / pvc
- Plâtrerie & Isolation
- Peinture & Béton ciré

33, rue François Mitterrand 80700 ROYE

06.32.28.59.21

sarldemule@gmail.com



Sarl
FEUTREZ Frères
80700 Gruny

Maçonnerie - Carrelage
Rénovation & Aménagement

03 22 37 04 54

sarlfeutrez@hotmail.fr - www.feutrez-freres.fr



SAS
VASSANT

80700 Gruny

COUVERTURE - ZINGUERIE

03 22 37 04 54

ets.vassant@orange.fr - www.vassant.fr